

Communiqué de presse

COVID-19

Quatre municipalités bretonnes adressent un courrier commun au Ministère de la Culture pour protester contre l'oubli des cinémas municipaux dans les aides du CNC.

Le 23 septembre dernier, Roselyne Bachelot, Ministre de la Culture, annonçait des aides substantielles pour l'exploitation cinématographique française durement mise à mal par la crise sanitaire de la COVID-19. Dans ces aides, 50 millions d'euros sont destinés à compenser les pertes d'exploitation des cinémas. Cependant, ce dispositif, porté par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée), est pour l'heure réservé aux cinémas privés et associatifs, en excluant les salles publiques qui ont, elles aussi, subi de plein fouet les conséquences du confinement.

La Municipalité de Loudéac et son cinéma Le Quai des images ont souhaité adresser un courrier à la Ministre de la Culture l'alertant sur cette inégalité de traitement. Après concertation, ils ont rapidement été rejoints par les Municipalités de Quimperlé, Penmarc'h et Quiberon, disposant elles aussi de cinémas municipaux. Une lettre commune est ainsi partie ce lundi 9 novembre à destination du Ministère de la Culture et de l'ensemble des collectivités territoriales et institutions concernées.

« Nos cinémas municipaux, qu'il s'agisse de la Bretagne ou ailleurs, ont un réel rôle de lien social et d'éducation à l'image à jouer, surtout dans nos territoires, souvent ruraux, où les cinémas privés viennent rarement s'installer, faute de rentabilité, s'accordent à dire les Maires adjoints à la culture des quatre villes. La plupart de nos salles sont d'ailleurs classées Art et Essai et Jeune Public. Elles œuvrent au quotidien pour la démocratisation de l'accès au cinéma pour tous. Nous demandons simplement une meilleure égalité dans les aides qui seront versées au niveau national car nos structures municipales ont, elles aussi, été durement touchées par la crise sanitaire que nous traversons. Il est difficile pour des villes comme les nôtres d'assumer seules ces conséquences économiques. »

« C'est un peu la double peine pour nos structures, ajoutent les responsables des cinémas municipaux. Nos cinémas ne peuvent déjà pas bénéficier des mesures de chômage partiel, et aujourd'hui nous sommes également exclus des aides du CNC. Une première pour des aides versées par cet organe tuteur pour tout notre secteur d'activité, quel que soit le statut des établissements. Nous craignons que cela crée un préjudice pour la suite. »

Les élus espèrent qu'il ne s'agit pas là d'un premier signe d'un désengagement progressif de l'Etat dans le soutien aux cinémas municipaux. Ils rappellent à la Ministre que *« c'est grâce aux politiques publiques que des équipements comme les nôtres peuvent continuer à proposer une programmation active et pertinente avec une politique tarifaire résolument sociale, proche des habitants. Sans votre soutien, cette politique culturelle sera gravement mise en péril et durablement fragilisée par une situation sanitaire inédite. »*

Pour étayer leurs propos, les 4 municipalités ont adressé, conjointement à leur courrier, les chiffres des pertes d'exploitation conséquentes subies par leurs cinémas depuis le début de l'année 2020.